Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213502164-20260302-26_19B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARTHENAY DE BRETAGNE -35850-

L'an deux mil vingt-six le deux mars à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du conseil municipal.

Date de convocation :	25/02/206	Nombre de conseillers en exercice :	17
Date d'affichage :	25/02/26	Nombre de conseillers présents :	12
		Nombre de conseillers votants :	14

Présents : BETTAL Khalil, MILLET Béatrice, THOUVENIN Ludovic, LE COZ Martine, RIVOAL Philippe, BUGUEL Jean-Marc, CERVEAU Nicolas, ESNEAULT Philippe, FAUCHEUX Brigitte, PEU Christian, GUYON Jean-Yves, RIVOAL Gwénola.

Absents excusés : Géraldine MOREAU a donné pouvoir à Béatrice MILLET, Cyril NEVEU a donné pouvoir à Khalil BETTAL.

Absents : DAUCE Didier, JOUHIER Zofia, MARTIN Sonia.

Martine LE COZ a été élue secrétaire de séance.

N° 26 - 19 BUDGET COMMUNAL : AFFECTATION DES RESULTATS

(Rapporteur : K. BETTAL, Maire)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le principe d'affectation de résultat est régi par les articles L.2311-5, L.3312-6, D.5217-10-11 du CGCT.

Le Conseil Municipal est donc invité, au titre de **l'exercice 2026** à donner suite à l'adoption de son **compte de gestion 2025** et du **compte administratif 2025** à procéder à la reprise de ses résultats.

Il ressort en fonctionnement, un résultat positif cumulé de **202 298.57 €** et en investissement, un résultat positif cumulé de **625 793.04 €.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, confirme l'imputation de ces crédits au budget primitif **2026** de la façon suivante :

Section de fonctionnement

Article 002 « excédent antérieur reporté » : **22 298.57 €.**

Section d'investissement

Article 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : **180 000,00 €.**

Article 001 « excédent d'investissement reporté » : **625 793.04 €.**

Fait à Parthenay de Bretagne

Pour extrait conforme,

Le Maire, Khalil BETTAL